



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E90414

VALABLE JUSQU'AU 14/10/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1901
Forme juridique : SASU
Capital : DEPUIS LE 22/05/2019
42 688

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 531 168 169 RCS

Siret : 531 168 169 00039

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 45592 G

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5075642604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5075642604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : GUILBAUD

ZAC DU PARC D ACTIVITES COLGUEN
6 RUE VICTOR SCHOELCHER
29900 CONCARNEAU

Téléphone : 02 98 97 00 98

Fax :

Portable :

Site Internet : www.sas-guilbaud.fr

E-mail : contact@sas-guilbaud.fr

Responsabilité légale :

PERON MATHILDE PRÉSIDENT / LE ROUX STÉPHANE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	23/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
☐ Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
☐ Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
☐ Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
☐ Isolation des combles perdus	01/01/2021
☐ Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.